

Initiatives ministérielles

disparaîtra complètement le 1^{er} janvier 1991. Cela aura pour effet de . . .

Le président suppléant (M. Paproski): Le député peut-il poser sa question?

M. Althouse: Que pense-t-il d'un gouvernement qui vous fait les poches tout en vous baratinant?

Le président suppléant (M. Paproski): J'accorderai une minute au député.

M. Taylor: Monsieur le Président, j'aurais bien aimé disposer de plus de temps pour répondre à cette question et pour rappeler certains chiffres que mon collègue a cités.

Une chose est sûre: mon collègue, qui est le porte-parole du Nouveau Parti démocratique pour l'agriculture depuis des années, a très bien servi l'industrie agricole. Les recherches qu'il a faites sont impeccables, et le gouvernement serait bien avisé de prêter attention aux commentaires du député de Mackenzie et à l'appui qu'il lui accorde. Il est non seulement mon collègue, mais un ami.

Les renseignements dont il nous a fait part aujourd'hui sont très justes. Il ne fait aucun doute que le gouvernement se prend pour le magicien qui montre une chose d'une main pendant qu'il fait autre chose de l'autre main. Je suis entièrement de son avis. J'espère qu'il continuera de servir les intérêts du milieu agricole et je lui souhaite beaucoup de succès.

L'hon. Ralph Ferguson (Lambton—Middlesex): Monsieur le Président, je veux commencer par commenter les travaux de la Chambre à l'étape du rapport du projet de loi C-48, Loi sur l'assurance-récolte.

Je suis heureux de voir, malgré les objections des deux ministres, que la Chambre a eu la sagesse d'adopter l'amendement faisant en sorte que le gouvernement fédéral contribue au moins 25 p. 100 au programme d'assurance-récolte et non pas au plus 25 p. 100. Nous aurions préféré 50 p. 100 ou un tiers, au moins. Ramener la contribution à 25 p. 100 sans inclure une disposition qui garantisse ce niveau comme minimum est malavisé. L'amendement est certainement une bonne chose. Nous devons féliciter la Chambre de la sagesse dont elle a fait preuve en ajoutant cette disposition au projet de loi que nous débattons en troisième lecture.

Le ministre de l'Agriculture a essayé de convaincre les députés que le gouvernement ne réduirait jamais sa contribution aux primes. Grâce à l'amendement, nous

savons maintenant que cela ne peut arriver sans que la Chambre modifie la loi de nouveau.

Je voudrais faire remarquer que ce projet de loi représente une réduction de l'aide fédérale consentie pour le programme d'assurance-récolte. Je voudrais parler de toutes les compressions qui ont frappé les divers programmes agricoles au cours de l'année, à une époque où le secteur agricole connaît de très graves difficultés économiques. Les semailles de printemps auront lieu dans quelques semaines et mes voisins commenceront à planter sous peu. Les institutions de crédit ne prêtent plus en fonction des capitaux propres mais uniquement en fonction des prévisions de rentrées. Quel que soit le budget qu'on établit pour l'année qui vient, on ne peut prévoir un profit à l'automne à cause des prix peu élevés du blé, du maïs, du soya et d'autres cultures. Par conséquent, beaucoup d'agriculteurs ont perdu leurs prêts d'exploitation cette année.

Je pense à ce qu'on a déjà dit cet après-midi et aux événements du 21 novembre dernier. C'est le jour de la manifestation formidable organisée par l'UPA, l'Union des producteurs agricoles du Québec. Ils ont protesté sur la colline du Parlement à cause de la réduction massive des dépenses dans l'agriculture, de l'incertitude engendrée par l'Accord de libre-échange et de la faiblesse du gouvernement qui n'a pas pris le parti des producteurs devant le GATT.

Je pense à ce qui est arrivé cette fois-là et à ce qui s'est passé aujourd'hui, quand deux personnes innocentes qui protestaient sur la colline du Parlement ont été emmenées par la police pendant qu'elles parlaient à des députés. L'une d'entre elles était un prêtre qui jeûnait pour les enfants à naître.

• (1820)

Il a été plusieurs fois question de ce rassemblement du 21 novembre. Quand j'y pense, je me demande si c'est par pure coïncidence que cet incident s'est produit ici aujourd'hui, étant donné que les agriculteurs ont manifesté le 21 novembre sur la colline. Le gouvernement a peut-être peur de les laisser revenir manifester ici. Il a peur qu'ils ne saccagent la place, s'il ne les écoute pas, la prochaine fois qu'ils reviendront. Et cette fois, des milliers d'agriculteurs de tout le Canada se joindront à eux.

Une voix: Simcoe aussi.